

Justificatif de Parution

N° d'annonce: LDL-408214500

représenté par son directeur général, Christophe Nous soussignés, Le Dauphiné Libéré SA VICTOR , déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Date de mise en ligne: 04/04/2024

Support de parution : Le Dauphiné Libéré

Département de parution : Drôme

PRÉFET DE LA DRÔME

Avis d'enquête publique

Projets de Création du périmètre de site patrimonial remarquable et des périmètres délimités des abords des monuments historiques du centre historique de la commune de Montélimar Par arrêté préfectoral, une equéte publique environnementale unique sur les projets susvisés est prescrite sur la commune de MONTELIMAR.

unique sur les projets susvisés est prescrite sur la commune de MONTELIMAR.

Cette enquête d'une durée de 26 jours consécutifs se déroulera de la commune de la commune de la cette enquête d'une durée de 26 jours consécutifs se déroulera des informations peuvent être demandées auprès du responsable de projet:

Mme Blandine DELHOMME- Direction Urbanisme et Habitat de l'Agglomération de MONTELIMAR Courriel : blandine delhomme@montelimar-agglo.fr - Tell. 0.47 5 5 3 10 51

Les autorités compétentes pour statuer à l'issue de l'enquête publique sont :

- la ministre de la culture par arrêté de classement de site patrimonial remarquable;

- la préfète de la région Auvergne Rhône Alpes par arrêté de création de périmètres délimités des abords du centre historique.

ordetion de périmètres délimités des abords du centre historique. Internation de l'entre de l'entre

Le commissaire enquêteur recevra le public à l'accueil du service Urbanisme, Maison des Projets 1, Montes St Martin, Allées Provençales, 26 200 Montélimar (à côt de l'Office du Tourisme):

- le junt 2 avril 2024 de 08h00 à 12h00;
- le ventredit 17 mai 2024 de 18h00 à 17h00
- le ventredit 17 mai 2024 de 18h00 à 17h00
- le ventredit 17 mai 2024 de 18h00 à 17h00
- le ventredit 17 mai 2024 de 18h00 à 17h00
- le ventredit 17 mai 2024 de 18h00 à 17h00
- Pendant la durée de l'enquête, toute personne intéressée pourra consulter le dossier d'enquête :
- sur support papier et informatique, à la Maison des Services Publics de MONTELIMAR, 1 avenue St Martin 26 200 MONTELIMAR (siège de l'enquête) aux jours et heures d'ouverture des bureaux;
- sur le site Internet des services de l'État à l'adresse : www.drome.gouv.fr
onglet Publications/Publications légales et avis/Accès aux différentes publications/AOEP: Avis d'Ouverture d'Enquêtes Publiques/ Liste des enquêtes classées par Villacmmunicable avant et pendant l'enquête à toute personne sur sa demande et à ses frais, en préfecture de la Drôme au Bureau des enquêtes publiques au 3, boulevard valuaha, 26030 VALENCE cedex 9.
- Les observations et propositions du public, pourront pendant la durée de l'enquête, être :
- consignées par écrit directement sur le registre d'enquête à l'euillets non mobiles, coté et paraphe, ouvert à cet effet au siège de l'enquête; avec la précision « Direction Urbanisme et Habitat » à la Maison des sex permanences :
- adressées par voire posteia la l'attention du commissaire enquêteur lors de ses permanences :
- consignées par écrit directement au commissaire enquêteur lors de ses permanences :
- consignées par écrit directement au commissaire enquêteur lors de ses permanences :
- consignées par voire posteia la l'attention du commissaire enquêteur les des ses permanences :
- de l'enquête :
- verticement via le formulaire en ligne sur le site internet de l'Etat sus-mentionné.

408214500

Lien de l'annonce : https://www.eurolegales.com/Annonce/Information/Drome/Le-Dauphine/PREF.-DROME-EP-Projets-de-Creation-du-perimetre-de-site-patrimonial.html



Christophe VICTOR

Directeur Général

DIRECTION GENERALE